

Association Les Pléiades

Règlement intérieur

Article 1

Adhésion

L'adhésion est ouverte à toute personne mineure ou majeure désirant échanger ses connaissances et se perfectionner en Astronomie.

Le montant de la cotisation est fixé par le conseil d'administration.

Son renouvellement a lieu au mois de septembre de chaque année

Carte famille : réduction pour le second membre de la famille .

Adhésion collective (asso,club,...)

Article 2

Ouverture du club

Le club est ouvert aux adhérents selon un agenda, le vendredi soir à partir de 20h ou 21h. au Balcon des étoiles à Latrape.

Article 3

Membres

Les membres organisateurs sont choisis par le conseil d'administration pour leur capacité technique et organisatrice.

Ils prennent en charge les différentes activités grand public et la vie interne du club, durant l'année.

Ils ont pouvoir de décision sur le déroulement de la soirée et sur le programme établi envers le grand public, , tout en respectant l'ordre hiérarchique constitué par le conseil d'administration entre le bénévolat et le salariat

Les membres actifs ont accès aux soirées du club suivant l'agenda, et aux évènements qui peuvent leur être proposés durant l'année.

Ils pourront être, s'ils le désirent, sollicités par les organisateurs pour animer des soirées publiques où il leur sera demandé de suivre scrupuleusement avec ou sans instrument, le programme défini pour l'animation. En l'absence de sollicitation, ils sont priés de ne pas interférer avec l'animation.

Ils pourront amener leur matériel personnel ou s'ils le désirent bénéficier de prêt de matériel, de conseils, de documents techniques sur l'observation.

Ils pourront obtenir des conseils sur l'utilisation et l'achat d'instruments d'observation.

Il leur sera accordé une réduction forfaitaire de 10% sur les stages étoiles organisés par l'association.

Article 4

Charte d'éthique

Les **membres organisateurs** participeront à la vie de l'association et œuvreront dans la réalisation de son objet.

Les **membres actifs** respecteront les directives des organisateurs.

Les membres respecteront la confidentialité des informations non publiques.

Les membres s'abstiendront de porter atteinte à l'image de l'association et aux intérêts d'elle ou de ses membres.

Les membres seront responsables d'un comportement social sans discrimination raciale, sexiste, homophobe ou autres

Les membres n'agiront pas au nom de l'association sans autorisation du Conseil d'Administration.

Les membres informeront dans les meilleurs délais le Conseil d'Administration de tout conflit d'intérêt éventuel et général, de toutes difficultés qui pourraient subvenir en relation avec l'association.

Aucun membre adhérent ne prendra d'initiatives personnelles qui auraient tendance à diviser les autres membres et/ou à les détourner des intérêts de l'association et/ou à les enrôler dans des activités autres que celles de l'association.

Article 5

Les **Visiteurs (membres occasionnels)** se présentent simplement aux soirées et aux différents évènements.

Article 6

Utilisation du pointeur laser

Au Balcon des Étoiles l'utilisation parcimonieuse du laser vert se fait sur autorisation du responsable de la soirée.

Article 7

Matériel et accessoires

Les membres peuvent utiliser sur le site le matériel de l'association après autorisation du responsable présent (chaise, tables, assises, télescopes, informatique, etc.) Ils en prendront le plus grand soin et le remettront en place en fin de soirée, et en état de fonctionnement.

Article 8

Assurance

Les membres du club bénéficient de l'assurance responsabilité civile de l'association.

Le matériel de l'association est assuré en cas de vol ou de dégât causé par un tiers.

Le matériel personnel stocké dans les locaux du Balcon des Étoiles est assuré au même titre que le matériel associatif. Il sera limité en fonction de l'encombrement et du coût de celui-ci.

Principe des observations communes au Balcon des Etoiles

Les **groupes d'observations** sont mis en place dans le but de redynamiser les observations au Balcon des étoiles, ainsi que votre expérience d'astronome en tant qu'adhérent à l'association. Le fonctionnement est simple :

- les **objectifs principaux** sont de vous faire prendre plaisir aux observations (encore plus), de vous faire progresser les uns et les autres dans un ensemble de domaines de l'astronomie et quand cela est possible, de vous permettre de contribuer à la science via les programmes d'observations participatives

- les groupes d'observations sont :

- **Groupe solaire**
- **Groupe planètes et leurs satellites (y compris la Lune)**
- **Groupe astéroïdes et comètes**
- **Groupe ciel profond**
- **Groupe astrophotographique**
- **Groupe pilotage d'instruments à distance**

- chaque groupe est mené par un ou plusieurs référent(s) qui se doit/doivent de coordonner, motiver, accompagner, informer, orienter et aider leur groupe. Il(s) est/sont le(s) porte-parole(s) du groupe auprès des organisateurs du club (Jacques et Jordan). Les référents actuels sont :

- Laurent CAMBON (groupe solaire)
- Jordan POIGNET (groupe planètes)
- Jacques SANCHEZ (groupe astéroïdes)
- Michel MONESMA (groupe ciel profond)
- Bertrand JOFFRE et Joan BERRIER (groupe astrophotographique)
- Arnaud DUPONT et Frédéric WILHELM (groupe pilotage à distance)

- les communications intra-groupes et les publications des observations se feront via l'espace adhérent sur le site internet du Balcon (cet espace va être amené à évoluer dans peu de temps pour une utilisation plus facile et plus simple). Pour Thalès et l'IPSA, recontactez moi pour qu'on puisse faciliter l'accès à vos participants (accès individuel pour chacun plus optimal certainement)

- les observations des groupes doivent être un savant mélange d'observations pour le plaisir de chacun, d'observations plus poussées et aussi d'observations de sciences participatives lorsque cela est possible (les astéroïdes ou le solaire notamment), le but étant d'essayer de faire participer tout le monde aux différentes observations

- enfin, le but ultime est le partage : d'abord le partage entre vous adhérents, puis le partage entre plusieurs structures travaillant ensemble, main dans la main (Les Pléiades, l'école d'ingénieur IPSA-Toulouse, la section astronomie de Thalès Alenia Space, etc...), et en dernier, le partage de vos observations auprès de nos différents publics faisant vivre notre structure et qui donnent à l'association les ressources nécessaires permettant de vous proposer toujours de belles expériences !

Ils ne vous restent plus qu'à vous inscrire dans le ou les groupes dans lesquels vous voudriez donner de votre temps (système évolutif, vous pourrez plus tard, sur demande, vous inscrire ou vous désinscrire aux différents groupes). Pour cela, je demanderai à chacun de me donner une réponse obligatoirement s'il vous plaît afin de mieux structurer le club et les groupes.